

CHAPITRE IV.

SAINT PAUL A THESSALONIQUE.

Saint Paul se rendit de Philippiques à Thessalonique en suivant la voie romaine connue sous le nom de voie Egnatia. C'était la route la plus célèbre et la plus longue de la région macédonienne¹. Elle était « pavée dans tout son parcours, souvent fortifiée et ornée d'édifices de toutes sortes aux environs des villes. Elle traversait la Macédoine de l'ouest à l'est, dans le sens qui se présentait naturellement aux Romains et qui répondait le mieux aux intérêts de leur empire. Antérieure à Cicéron, qui l'appelle *via nostra militaris*, elle remonte sans doute aux guerres soutenues contre les Perses et les autres tribus thraces, depuis le tribunat de Caius Gracchus jusqu'à la mort de Sylla². » Saint Luc mentionne les deux principales villes que l'Apôtre rencontra sur sa route, Amphipolis et Apollonia³.

« Thessalonique, libre sous les Romains, était la prin-

¹ Elle n'avait pas moins de 417 milles de Dyrrachium à Topiris.

² Th. Desdèvises-du-Dèzert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, in-8°, Paris, 1862, p. 209.

³ De Philippiques à Amphipolis, il y avait trente-trois milles romains ;

cipale ville de l'Amphaxatide¹ ; elle surpassait de beaucoup toutes les autres villes de cette côte par ses richesses et par son importance².

« [Sa] position est des plus heureuses, supérieure peut-être à celle d'Édesse³ et de Pella. Bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une montagne, elle a en vue sur la côte opposée du golfe Thermaïque, à seize ou dix-sept lieues de distance, les sommets du Bermius qui avoisinent Bérée. Son territoire est fertile et produit de bon blé ; il possède aussi des pâturages, et elle est encore aujourd'hui, sous le nom de Saloniki, une des villes les plus florissantes de la Turquie. Riche en monuments de tous les âges, elle porte l'empreinte de toutes les dominations qui s'y sont succédé. Elle est coupée, de l'ouest à l'est par une longue rue, qui, comme à Pella, correspond à la voie Egnatia.

» Située au fond du golfe Thermaïque, en avant de l'Axius⁴, elle fut d'abord appelée Halia, à cause du voisinage de la mer, et sous ce nom ce n'était qu'un village ; ensuite elle reçut le nom de Therma⁵, parce qu'aux environs, à l'est et au sud, il y avait des eaux thermales. Elle

d'Amphipolis à Apollonia, trente ; d'Apollonia à Thessalonique, quarante-sept. *Ibid.*, p. 209. Cf. la carte placée à la fin de l'ouvrage de M. Desdèvises.

¹ Plin., *H. N.*, iv, 18. — Avant la fondation de Constantinople, Thessalonique était la ville la plus importante de la Grèce. Aujourd'hui elle est la seconde ville de l'empire turc. Voir Henry Holland, *Travels in the Ionian Isles*, 1815, p. 313. Elle a toujours été très commerçante. Cf. Fallmerayer, *Fünf Wochen in Thessalonika*, dans ses *Fragmente aus dem Orient*, in-8°, Stuttgart, 1877, p. 327-364 ; S. Gopcevic, *Makedonien und Alt-Serbien*, in-4°, Vienne, 1889, p. 361.

² Tite Live, xlv, 30.

³ Édesse, aujourd'hui Vodina, ville de Macédoine, fut avant Pella la capitale du royaume.

⁴ « Pomponius Méla, II, 3 ».

⁵ « Tzetzes, *Chil.*, x, 36 ».

fut soumise de bonne heure par les rois Téménides de Macédoine, et Xerxès y séjourna pendant que sa flotte stationnait le long du rivage jusqu'à l'Haliacmon¹. Les Athéniens la prirent au début de la guerre du Péloponèse et la rendirent à Perdicas pour prix de son alliance². Philippe, fils d'Amyntas, l'agrandit, lui donna le nom de Thessalonique en souvenir d'une victoire contre les Thessaliens, et en fit un de ses meilleurs ports³. Cassandre y transporta les habitants des bourgs voisins et lui conserva son nom en l'honneur de Thessalonice, sœur d'Alexandre et fille de Philippe qu'il avait épousée⁴. Parmi les bourgs voisins, il convient de remarquer Therma⁵, située sans doute plus à l'est, au pied de la montagne, et dont le nom était resté attaché à l'emplacement des sources thermales, depuis que la ville s'était portée sur le rivage. Démétrius Poliorcète et Persée y eurent leurs vaisseaux, et dans la campagne de Paul-Émile la flotte romaine s'y rendit pour seconder ses opérations. Assiégée inutilement, elle ouvrit ses portes après la bataille de Pydna et devint, dans l'organisation de la conquête, la capitale de la seconde région⁶ ; son *conventus*⁷ était de tous le plus célèbre... Le questeur romain y résidait, et y percevait les tributs de la province. Cicéron exilé y résida ; dans la première guerre civile, Pompée et la plus grande partie des sénateurs s'y retirèrent, et les environs se couvrirent de maisons de campagne appartenant aux Romains les plus riches.

¹ Hérodote, vii, 127.

² Thucydide, I, 61.

³ Étienne de Byzance, *sub voce*, édit. Dindorf, 4 in-8°, Leipzig, 1825, t. I, p. 205.

⁴ Strabon, vii, Frag., 20, 21, p. 277.

⁵ Strabon, *ibid.* ; Plin., *H. N.*, iv, 7.

⁶ Tite Live, xlv, 10, 23, 45 ; xlv, 30.

⁷ Pour la signification de ce mot, voir plus loin, ch. vi, art. v, l'explication du mot ἀγέραι, p. 310.

Dévouée aux triumvirs, elle eût été livrée au pillage, si Brutus avait triomphé, et la défaite des républicains à Philippes assura son salut. [Du temps de] saint Paul, Thessalonique était la ville la plus illustre et la plus peuplée de la province¹. »

C'était une cité libre, *urbs libera*, comme Tarse et Athènes. Elle devait ce titre et les privilèges qui y étaient attachés aux services qu'elle avait rendus à Octave avant la bataille de Philippes².



12. — Médaille de Thessalonique.

Une médaille portant une tête de femme et cette inscription :

ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΕΩΝ ΕΛΕΥΘΕΡΙΑΣ

« (Monnaie) des Thessaloniens. De la liberté³. »

¹ Desdevises-du-Désert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, p. 354-356.

² « La Macédoine avait été du parti du vaincu dans la lutte entre César et Pompée... Dans la guerre qu'Octave et Antoine firent à Brutus et à Cassius, elle s'attacha au parti qui demeura vainqueur. Octave arriva par la *via Egnatia* derrière Antoine, qui l'avait précédé de quelques jours. Égées, Berrhœa, Pella, Thessalonique, Amphipolis, toutes les villes qui se trouvèrent sur son passage, embrassèrent sa cause et fournirent des vivres à son armée. » Delacoulonche, *Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne* (dans les *Missions scientifiques et littéraires*), Paris, 1858, in-8°, p. 144.

³ La monnaie de Thessalonique que nous donnons ici, Figure 12, est reproduite d'après un spécimen en bronze, du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Dessin de M. l'abbé Douillard.

rappelle la liberté accordée par le vainqueur à Thessalonique en récompense de sa conduite¹.

La cité « libre » se gouvernait elle-même, en tout ce qui regardait ses affaires intérieures et municipales, sans que le gouverneur de la province pût intervenir, dans les circonstances ordinaires. Les magistrats locaux avaient droit de vie et de mort sur leurs administrés. Aucune garnison romaine ne campait sur le territoire de la ville; aucun insigne de Rome n'était déployé dans les rues. Par suite de ces dispositions, chaque ville libre s'administrait à sa guise et n'avait pas une organisation uniforme, mais différente selon les lieux². Dans les villes grecques, qui jouissaient de la « liberté » par la bienveillance des empereurs, les habitants avaient généralement conservé ou rétabli l'ancienne forme administrative, antérieure à la conquête. A Thessalonique, il y avait une assemblée du peuple (*δημος*)³ et des magistrats suprêmes, qui avaient un nom particulier, comme nous le verrons bientôt⁴.

Quand saint Paul arriva dans cette ville, le souvenir des bienfaits d'Auguste était encore très vivant. Aussi professait-elle pour les empereurs à qui elle devait ses prérogatives une grande fidélité, et le plus grand crime que les calomnieurs de l'Apôtre crurent pouvoir lui imputer, ce fut celui de pousser à la révolte contre César : « Ils atta-

¹ « Pellerin, Eckhel et Cousinéry rapportent cette médaille [de Pella, analogue à celle de Thessalonique] à l'époque d'Antoine, au moment de la victoire remportée à Philippes par les deux alliés. Eckhel croit que la figure de femme est celle de la liberté. Cousinéry et Pellerin s'accordent à y reconnaître la figure d'Octavie, femme d'Antoine et sœur d'Octave. » Delacoulonche, *Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne*, dans les *Missions scientifiques*, 1858, p. 144.

² Conybeare et Howson, *Life and Epistles of St. Paul*, p. 257.

³ Act., xvii, 5.

⁴ Act., xvii, 8. Voir plus loin, p. 237.

quent les décrets de César, s'écrient-ils ; ils disent qu'il y a un autre roi, Jésus¹. »

Le contraste entre le langage des Thessaloniens et celui des Philippiens², est frappant. Deux villes aussi rapprochées, de la même province, pensent et parlent d'une manière toute différente. A Thessalonique, aucune mention des droits et des privilèges du citoyen romain³, mais, comme à Jérusalem⁴, la populace, mélange de Grecs et de Juifs fait du zèle pour se montrer amie de César⁵. Plus de licteurs, comme dans la colonie⁶, mais une assemblée du peuple⁷, comme dans une ville libre⁸. Il n'est pas question de la religion romaine⁹, mais seulement de la fidélité à l'empereur¹⁰. Enfin les magistrats ne sont plus des *στρατηγοί* ou des *duumvirs*¹¹, mais des *πολιτάρχαι*, comme nous allons le voir.

Les détails historiques que nous venons de rappeler montrent combien les paroles : « Ils attaquent les décrets de César, » sont naturelles dans la bouche des habitants de la ville proclamée libre par Auguste.

Saint Luc était resté à Philippes avec Timothée et il n'alla point rejoindre saint Paul à Thessalonique¹². Aussi l'histoire

¹ Act., xvii, 7.

² Act., xvi, 19-20.

³ Act., xvi, 22.

⁴ Joa., xix, 22.

⁵ Act., xvii, 7.

⁶ Act., xvi, 35-38.

⁷ Δῆμος.

⁸ Act., xvii, 5.

⁹ Act., xvi, 21.

¹⁰ Act., xvii, 7.

¹¹ Act., xvi, 20, 22, 35.

¹² Le récit, qui est à la première personne au ch. xvi, est à la troisième personne au ch. xvii. Saint Luc ne parle de nouveau à la première personne que ch. xx, 5.

du séjour de l'Apôtre dans cette ville n'est-elle point détaillée et circonstanciée comme celle de son séjour à Philippes. Mais elle contient un trait, ou plutôt un mot, qui est tout à fait caractéristique, et qui, par sa minutie même, nous fournit une preuve incontestable de la véracité de la narration.

Dans tous les temps, chaque ville a eu des expressions locales et particulières, usitées parmi ses habitants, inusitées et inconnues ailleurs. Saint Luc, en racontant ce qui arriva à l'Apôtre pendant qu'il était à Thessalonique, mentionne, en passant, un de ces termes propres aux Thessaloniens, celui de *politarches*, qui désigne les premiers magistrats de la cité.

Les Juifs de Thessalonique¹, irrités par la prédication de saint Paul, se rendirent à la maison de Jason où il demeurait, afin de s'emparer de sa personne et de celle de ses compagnons. « Comme ils ne les trouvèrent point, dit le texte sacré, ils conduisirent Jason et quelques-uns des frères aux *politarches* (*πολιτάρχαι*), en criant : « Ces hommes, qui trou- » blent tout l'univers², sont venus jusqu'ici ; Jason les a » reçus, et tous ils attaquent les décrets de César, disant « qu'il y a un autre roi, Jésus. » Et ils excitèrent ainsi le peuple et les *politarches*³.

Politarche, nous allons en donner les preuves, est un nom local, propre aux magistrats de Thessalonique⁴. Aucun

¹ Les Juifs sont encore aujourd'hui très nombreux et très influents à Salonique. Nulle part, dans aucune des villes que j'ai visitées en Orient, je n'ai vu les Israélites étaler un pareil luxe. Les Juives, en particulier, se distinguent à Salonique par la richesse de leur costume.

² Texte grec, Act., xvii, 6. La Vulgate porte *urbem*, l'u ayant sans doute été mis à la place de o, *urbem* pour *orbem*, *οὐρανὸν*.

³ Act., xvii, 6-8.

⁴ On a retrouvé le nom de *politarche* donné à d'autres magistrats, mais c'est seulement dans les environs de Thessalonique.

écrivain ancien ne nous l'avait conservé; on ne le lisait sur aucun monument de l'antiquité. Avant la découverte des inscriptions de Thessalonique, il ne nous était connu que par saint Luc. C'est donc là un de ces mots caractéristiques qui en disent plus que de longs arguments en faveur de la véracité d'un récit; il prouve que l'auteur des actes connaissait fort bien l'organisation administrative de Thessalonique.

Il y a peu d'années encore, ce mot de *politiques* déconcertait les hellénistes. On rencontre chez les auteurs classiques le titre de *poliarque*, mais non la forme *politiques*. Comme saint Luc l'a seul employée, les lexicographes grecs auraient admis volontiers une faute dans le texte des Actes; c'était du moins, d'après eux, une forme insolite; l'historien de saint Paul aurait dû écrire *poliarque* au lieu de *politique*¹. En réalité, l'auteur sacré, rapportant les paroles des Thessaloniciens, s'exprime comme ils s'exprimaient eux-mêmes et nomme leurs premiers magistrats *politiques*², parce que c'était effectivement le titre qu'on leur donnait dans cette ville: c'est un mot macédonien³.

Si les monuments de l'antiquité classique nous font dé-

¹ Dindorf, dans la nouvelle édition du *Thesaurus græcæ linguæ* d'Henri Estienne, t. vi, col. 1349, dit, au sujet de Πολιάρχης: « Manifestum est non minus aptam fore usitatam πολιάρχου appellationem. » Grimm dit aussi: « Usitatus Græcis erat πολιάρχης. » Wilke, *Clavis novi Testamenti philologica*, 3^e édit. de Grimm, in-8^o, Leipzig, 1888, p. 368.

² Notre Vulgate traduit πολιάρχης par *principes civitatis*.

³ On ne saurait trop insister sur l'importance des preuves de ce genre, quelque minutieuses qu'elles puissent paraître, parce que, aux yeux de la critique, elles sont décisives. Jamais aucun faussaire n'aurait pu deviner que les premiers magistrats de Thessalonique s'appelaient politiques, puisque les plus savants lexicographes, jusqu'à ces dernières années, ont eu peine à le croire. Cet argument acquiert encore beaucoup plus de force, si on le corrobore par tous les arguments de détail que nous avons donnés jusqu'ici et qui montrent tous la même exactitude et la même sûreté de renseignements.

ΠΟΛΕΙΤΑΡΧΟΥΝΤΩΝΣΙΠΑΤΡΟΥΤΟΥΚΛΕΟ
 ΠΑΤΡΑΣΚΑΙΛΟΥΚΙΟΥΠΟΝΤΙΟΥΣΕΚΟΥΝΔΟΥ
 ΤΟΥΑΥΛΟΥΦΑΟΥΙΟΥΣΑΒΕΙΝΟΥΔΗΜΗΤΡΙΟΥΤΟ
 ΥΦΑΥΣΤΟΥΔΗΜΗΤΡΙΟΥΤΟΥΝΙΚΟΠΟΛΕΩΣΖΩ
 ΙΛΟΥΤΟΥΠΑΡΜΕΝΙΟΝΟΣΤΟΥΚΑΙΜΕΝΙΣΚΟΥΤΑΙΟΥΑΓΙΛΛΗΝΙΟΥ
 ΠΟΤΕΙΤΟΥΤΑΜΙΟΥΤΗΣΠΟΛΕΩΣΤΑΥΡΟΥΤΟΥΑΜΜΙΑΣ
 ΤΟΥΚΑΙΡΗΓΛΟΥΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥΝΤΟΣΤΑΥΡΟΥΤΟΥΑΥ

I ΤΟΥΚΑΙΡΗΓΛΟΥ

43. — Première inscription des politarques.

faut pour l'établir, l'épigraphie supplée maintenant à leur silence et démontre avec la dernière évidence l'exactitude rigoureuse du langage de saint Luc. Toute une série d'inscriptions, que nous allons faire connaître, nous apprend que ceux qui étaient à la tête de la cité recevaient le nom de politarques.

La première inscription connue où nous lisons ce mot, fut publiée à Milan, en 1740 par Muratori¹, d'après une copie de Bimard. Quelques années après, elle fut copiée de nouveau à Saloniki, l'ancienne Thessalonique, par le célèbre voyageur anglais, Richard Pococke². En voici le texte :

1. Πολειταρχόντων Σωσιπάτρου τοῦ Κλεο-
2. πάτρας, καὶ Λουκίου Ποντίου Σεκούδου,
3. [Π]ου[δ]ελίου Φλασούτου Σαβείνου, Δημητρίου το-
4. ὤ Φαύστου, Δημητρίου τοῦ Νικοπόλεως, Ζω-
5. ἴλου τοῦ Παρμενί[ων]ος, τοῦ καὶ Μενίσκου, Γάτου Ἀγίλλητου
6. Ποτείτου, ταμίου τῆς πόλεως Ταύρου τοῦ Ἀμμίας,
7. τοῦ καὶ Ῥήγλου, γυμνασιάρχοντος Ταύρου τοῦ αὐ-
8. τοῦ καὶ Ῥήγλου³.

¹ *Novus thesaurus veterum Inscriptionum, in præcipuis earumdem collectionibus hactenus prætermisissarum*, t. II, p. 595.

² Cette inscription a été publiée par Pococke dans son *Inscriptionum antiquarum græcarum et latinarum liber*, in-f°, Londres, 1752, c. v, sect. 2, n° 1, p. 48. Comme elle a été publiée depuis plus correctement, nous la donnons ici d'après le texte de Boeckh, *Corpus inscriptionum græcarum*, 1843, t. II, p. 53, n° 1967. On la trouve aussi dans Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, 1831, t. I, p. 27. — Leake l'avait publiée, après Muratori et Pococke, dans ses *Travels in Northern Greece*, t. III, p. 236.

³ M. l'abbé Duchesne, qui a publié aussi cette inscription dans les *Archives des Missions scientifiques*, 1876, p. 205, avec des variantes d'après Ph. Le Bas, *Inscriptions grecques et latines*, part. II, 1848, n° 1387, p. 318, et d'après les *Transactions of the Royal Society*, lit. ligne 3, αἰοῦ, Αἰοῦ Σαβείνου; l. 7, Ταύρου τοῦ Ταύρου.

1. Étant *politiques* : Sosipater, fils de Cléo-
2. père, et Lucius Pontius Secundus,
3. Publius Flavius Sabinus, Démétrius,
4. fils de Faustus, Démétrius de Nicopolis, Zo-
5. ile, fils de Parménion, dit aussi Méniscos, Gaius¹ Agilléus
6. Potitus; questeur² de la ville, Taurus, fils d'Ammia,
7. dit aussi Réglus; gymnasiarque, Taurus, fils de...
- 8..... dit aussi Réglus...

On voit que cette inscription est précisément une liste de politiques³. Elle se lisait sur la porte antique connue sous le nom de porte du Vardar. « C'est un bel arc de l'époque romaine, dont la construction élégante, par assises alternativement larges et étroites, offre de grandes analogies avec celle de l'arc de Kiémer, dans la plaine de Philippes⁴. » La frise est ornée de guirlandes. Sur la face extérieure des piédroits de la porte sont représentés deux cavaliers debout,

¹ C'est une singularité digne de remarque que trois amis de saint Paul portèrent les mêmes noms que trois des politiques ici nommés : Sopater de Bérée, Act., xx, 4; Secundus de Thessalonique, *ibid.*, et Gaius le Macédonien, Act., xix, 29.

² « Thessalonique avait, comme les autres grandes villes, son trésor particulier, *ταμείον*, dont la garde était confiée à un trésorier ou questeur, nommé *ταμείας*. » Belley, dans *l'Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1777, t. xxxviii, p. 133.

³ Boeckh croit que cette inscription n'était pas simplement une liste de politiques, mais M. Heuzey affirme qu'elle n'était pas autre chose. « Quant à l'inscription grecque gravée sur la face intérieure de l'un des piédroits [de la porte du Vardar], je me suis assuré qu'elle n'a jamais contenu autre chose que la liste des politiques, ce qui s'explique, si ce n'était qu'une inscription complémentaire, destinée à rappeler aux habitants l'année de la construction, par l'indication des magistrats en charge, dont l'un porte les noms de P. Flavius Sabinus, appartenant justement à la famille de Vespasien. » *Mission archéologique de Macédoine*, p. 272.

⁴ Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 272. La porte est reproduite dans le même ouvrage, pl. 22 bis.

à la tête découverte et barbue (?), un manteau agrafé sur une ample tunique, un long bâton ou bien une lance à la main; derrière eux, la garde de leur cheval est confiée à un jeune esclave¹. Malheureusement ni l'inscription ni le monument ne sont datés, mais il paraît postérieur au temps de saint Paul, quoique Cousinéry ait supposé qu'il avait été élevé en mémoire de l'entrée triomphale des triumvirs Antoine et Octave, à Thessalonique, après la victoire de Philippes².

Il a subsisté jusqu'en 1874, où on l'a démolie pour élever des constructions nouvelles à Salonique. L'inscription elle-même, à l'époque de la démolition, fut transportée dans la cour du consulat britannique³.

La seconde inscription connue où l'on ait retrouvé le nom des politiques fut envoyée, en 1746, de Thessalonique à Paris, par M. Germain, consul de France. Sur un fragment de marbre, on lisait :

ΠΟΛΙΤΑΡΧΟΥ ΜΑΡΚΟΥ

« Étant Politique Marc⁴. »

On ignore ce qu'est devenu l'original.

La *Mission archéologique de Macédoine* contient une troi-

¹ Leake décrit l'arc de triomphe de la manière suivante : « Just within the gate (of the Vardhari), the street is crossed by an ancient arch about 14 feet wide, supported by pilasters, which are buried apparently to half their original height. Below the capital of each pilaster, on the western side, a Roman togatus is represented in relief, standing before a horse. The frieze above the arch is decorated with the caput bovis united by festoons. The whole construction consists of large masses of stone, but the monument could never have been very magnificent. » W. M. Leake, *Travels in Northern Greece*, ch. xxvi, Londres, 1835, t. III, p. 26.

² Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, t. I, p. 236.

³ L. Duchesne, *Archives des missions scientifiques*, 1876, p. 203, 205.

⁴ Abbé Belley, *Observations sur l'histoire et sur les monuments de*

sième inscription grecque où on lit le nom des politarques :

« Une des plus importantes [des inscriptions datées de la Macédoine], dit M. Heuzey, est l'inscription des jeux d'Hérennia, encadrée dans une construction dépendante de la mosquée de Moharem-Pacha-Tabak. Elle a été déjà publiée¹, mais imparfaitement². »

1. [ὕπερ σωτηρίας.]
2. . . . αυτοκρατορος Καίσαρος Τίτ[ο]υ Αἰλ[ίου] Ἀδρι-
3. [ανοῦ Ἀντων]εῖνου Σεβαστοῦ Εὐσέβους Σωτήρος καὶ
4. [αἰωνίου δια]μονῆς καὶ Μ. Αὐρηλίου Οὐήρου Καίσαρος
5. [καὶ τοῦ οἴκου] τῶν Σεβαστῶν καὶ ἱερᾶς συνκλήτου καὶ
6. [δήμου Ῥωμαίων, εἰδέναι ἐπιτελεσθῆσόμενα κωνήγια
7. [καὶ μονομ]αχίας ἡμέραις τρισὶν ἐκ διαθηκῶν Ἐρεννι-
8. [ας.] ας Ἰσπανῆς, κατὰ τὰ γενόμενα ὑπὸ τῆς κρατίσ-
9. [τῆς βουλ]ῆς καὶ τοῦ δήμου ψηφίσματα, διὰ τῶν περὶ
10. [Τιθέριον] Κλαύδ[ιον] Κρίσπον τὸν ἀρχιερέα, πολειταρχ-
11. [όντων] Ἀπολλοδώρου, Μεμμίου, Κρατέρου, Ῥουφου,
12. ου, Μάρκου τοῦ Διομήδους. Ἄρξεται δὲ τὰ κωνή-
13. [για καὶ] μονομαχίαι τῇ πρὸ ιζ' καλανδῶν ἀπριλίων, Ἑλλη-
14. [νες·ξ]ανδικῶ δευτέρᾳ, τοῦ θπς ἔτους. Εὐτύχητε. —
15. [Ἐπὶ] τούτων πρώτως ἤχθη.

la ville de Thessalonique, dans l' Histoire de l' Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1777, t. xxxviii, p. 125 et 133. — L'abbé Belley ne connaissait pas l'inscription de l'arc de triomphe de la porte de Vardar, quoiqu'elle eût été déjà publiée, de son temps, en Italie et en Angleterre, comme nous l'avons déjà vu.

¹ Le Bas, *Inscriptions grecques et latines*, n^o part., 1848, n^o 1359, p. 318.

² Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 272.

ΟΙ Ι Ι ΔΙ ΙΝ

.....ΑΤΟΡΟΣ · ΚΑΙΣΑΡΟCΤΙΤΥ ΔΙΑΙ ΑΔΡΙ
ΕΙΝΟΥ · ΣΕΒΑΣΤΟΥ · ΕΥΣΕΒΟΥCΣΩΤΗΡΟCΚΑΙ
ΜΟΝΗC· ΚΑΙ· Μ· ΑΥΡΗΛΙΟΥ· ΟΥΗΡΟΥ· ΚΑΙCΑΡΟC
ΤΩΝCΕΒΑCΤΩΝΚΑΙΗΕΡΑC · CΥΝΚΛΗΤΟΥ · ΚΑΙ
ΔΙΩΝ · ΕΙΔΕΝΑΙΕΠΙΤΕΛΕCΘΗCΟΜΕΝΑ · ΚΥΝΗΓΙΑ
ΑΧΙΑC · ΗΜΕΡΑΙC · ΤΡΙCΙΝ· ΕΚΑΙΘΗΚΩΝ· ΕΡΕΝΝΙ
ΑC· ΙCΠΑΝΗC · ΚΑΤΑ · ΤΑ · ΓΕΝΟΜΕΝΑ · ΥΠ · ΤΗC · ΚΡΑΤΙC
ΗC · ΚΑΙΤΟΥΔΗΜΟΥ · ΨΗΦΙCΜΑΤΑ · ΔΙΑ · ΤΩΝΠΕΡΙ
ΚΛΑΥΔ ΟΝ · ΚΡΙCΠΟΝ · ΤΟΝΑΡΧΙΕΡΕΑ · ΠΟΛΕΙΤΑΡΧ
ΑΠΟΛΛΑΟΔΩΡΟΥ · ΜΕΜΜΙΟΥ · ΚΡΑΤΕΡΟΥ · ΡΟΥΦΟΥ
ΟΥ · ΜΑΡΚΟΥ · ΤΟΥΔΙΟΜΗΔΟΥC · ΑΡΕCΤΑΙΔΕ · ΤΑΚΥΝΗ
ΜΟΝΟΜΑΧΙΑΙ · ΤΗΠΡΟΙΖΚΑΛΑΝΔΩΝ · ΑΠΡΕΙΛΙΩΝ · ΕΛΛΗ
ΑΝΔΙΚΟΥΔΕΥΤΕΡΑ · ΤΟΥΘΠCΕΤΟΥC · ΕΥΤΥΧΕΙΤΕ ·
 ...Ι· ΤΟΥΤΩΝΠΡΩΤΩC· ΗΧΘΗ·

14. — Troisième inscription des politarques.